



# BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

## Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 23 mai 2013

### **Sont présents :**

Michel Denoual, Christian Lemée, Yves Périon, Hubert Busson, Marie-Madeleine Le Thiec, Marie-Paule Burguin, Gilbert Duval, Maryline Jugault, Béatrice Malgogne, Philippe Saloux, Thierry Vaillant.

### **Pouvoirs :**

Pascal Ravache donne pouvoir à Thierry Vaillant

### **Absents :**

Jérôme Robin  
Mikaël Gombaud  
Patrice Périon

Gilbert Duval est nommé secrétaire de séance.  
Le Maire ouvre la séance à 20h00.

- 1- Choix d'une entreprise pour les travaux de voirie 2013
- 2- Subventions aux associations
- 3- Prime au personnel communal
- 4- Décisions modificatives pour des amortissements
- 5- Participation à l'école publique des Petits Murins de Nivillac
- 6- Divers

### **Approbation du compte rendu de conseil du 12 avril 2013**

Aucune observation étant faite le compte rendu est approuvé à l'unanimité

#### **1- Choix d'une entreprise pour les travaux de voirie 2013**

Une consultation a été lancée courant avril pour les travaux voirie 2013. Deux entreprises ont répondu : LEMEE LTP et CHARIER TP. Christian Lemée rappelle les travaux du programme voirie et présente au conseil le résultat de l'ouverture des plis.

Le conseil municipal, à l'unanimité, retient l'entreprise la moins disante LEMEE LTP pour un montant de 29 665,94€ TTC sachant que les marchés du secteur de Cranhouët ainsi que celui de Trémeneuc sont pris à 50% par la commune de Saint-Dolay (4 918,13€) (soit 24 747,81€ pour la commune de Théhillac).

#### **2- Subventions aux associations**

A la suite de la réunion du 18 avril 2013 avec les associations, le Maire présente la proposition de répartition des subventions de la commission :

Associations Théhillacoises		Associations extérieures	
Associations	Montant (€)	Associations	Montant (€)
OGEC	1 670	Mission Locale	787
Basket Ball	1 193	ADMR (convention)	1 048
Football	663	Fédé	74
Chasse	753	Sapeurs pompiers 56	52
Volley Ball	159	Ligue cancer	22
Pro'Jeunes	300	Asso paralysés de France	22
Entente Théhillacoise	118	AFM	22
Ajoncs d'or	118	Banque Alimentaire	70
Auto Passion	118	FNATH la Roche-Bernard	17
AEP	118	Amicale donneurs de sang	17
Art Thé	118	Asso Veuves civiles 56	17
Animation 14 juillet (foot)	306	Lutte ragondins	306
Pro'Jeunes dotation exceptionnelle	350	GVA	22
Projet Roumanie		Papillons blancs 35	23
OGEC dotation exceptionnelle	350	Souvenir français	44
Equipement informatique		Lutte contre mucoviscidose	22
		Projet recueil des croix	22
		Coup de pouce aux devoirs	22
<b>TOTAL</b>	<b>6 334</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 609</b>

Soit une enveloppe globale de 8 933€. Le conseil municipal vote à l'unanimité les subventions proposées.

### **3- Prime annuelle au personnel communal (titulaire et contractuel)**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de voter une prime d'indemnité d'exercice des missions des préfectures d'un montant de 1 235,30€ pour un temps plein.

### **4- Décision modificative pour des amortissements**

Afin de pouvoir amortir des dépenses d'investissement liées à l'extension de réseaux électriques, le Maire propose la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement			
Chapitre	Article	Dénomination	Montant (€)
68	6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	+ 420,00
022		Dépenses imprévues	- 420,00

Section d'investissement						
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement			
Chapitre	Dénomination	Montant €	Chapitre	Article	Dénomination	Montant €
020	Dépenses imprévues	- 420,00	28	28041582	Subventions d'équipement versées	+ 420,00

## **5- Participation à l'école publique des Petits Murins du Nivillac**

L'école des Petits Murins demande à la commune une participation au frais de fonctionnement de 375,29€ pour un élève habitant Théhillac.

Le conseil donne son accord.

## **6- Divers**

### **6.1) Cantine Municipale**

A la fin de son contrat aidé (C.A.E), Audrey Cocadin sera renouvelée en CDD pour un an à raison de 20h semaine annualisées.

Le deuxième poste sera proposé sous la forme d'un contrat d'avenir de 20h, pour les jeunes de 16 à 25 ans, d'une durée de 3 ans.

### **6.2) Eglise**

Une intervention sur le clocher de l'église, par l'entreprise Le Dévéhat pour diagnostic et réparation, initialement prévue le mardi 28 mai 2013 est reportée au 12 juin 2013.

### **6.3) Bâtiments communaux**

Plusieurs petits matériels vont être achetés pour les bâtiments : cendriers, poubelles extérieurs, pictogrammes pour les toilettes et matériel d'entretien (lave linge, aspirateur).

### **6.4) Locations communales**

La location du 6 rue de la Mairie est à présent louée, il reste le T4 au 1 rue de l'église de disponible. Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie au 02.99.90.23.79.

### **6.5) L'Escapade**

Monsieur et Madame Chotard ont informés leur clientèle qu'ils cessaient leur activité au 31 mai 2013. Le Maire informe avoir été averti oralement à cette même date qu'une personne se porterait acquéreur et rouvrirait le commerce et le bar courant juin 2013 (personne avec laquelle le Maire a eut contact très récemment). Le Maire rappelle que les termes du bail initial signé en 2006 restent en vigueur jusqu'en 2015.

Pendant cette période de transition le pain et les journaux seront assurés par la mairie de 8h30 à 11h45, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

### **6.6) Plan Local d'Urbanisme**

Une réunion d'information au conseil est prévue le jeudi 13 juin 2013 à 20h00, à la salle de la mairie. Cette réunion n'étant pas un conseil, elle est strictement réservée aux élus.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45.**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **Déchèteries**

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2012, les huit déchèteries de la Communauté de Communes du Pays de Redon sont fermées au public le mardi. Cette journée est consacrée à la formation et au travail collectif des agents d'accueil ainsi qu'aux opérations d'entretien et d'interventions sur les sites.

Un programme de réhabilitation des sites étant en cours, nous vous invitons à consulter régulièrement le site internet de la Communauté de Communes du pays de Redon pour vérifier les horaires effectifs. Le Service environnement de la collectivité reste à votre disposition pour tout autre question 02 99 72 54 92.

### **Classe 0**

Toutes les personnes de la commune nées en 1933, 1943,1953,1963,1973,1983 et 1993 sont invitées à une réunion le **vendredi 7 juin 2013** à 20h00 à la mairie afin de préparer les classes 0.

### **Appel à la vigilance**

Des vols de cuivre en recrudescence sur les réseaux de distribution d'électricité

Malgré le risque d'électrocution, des voleurs montent en haut des poteaux pour couper les câbles électriques. Ils interviennent la plupart du temps de nuit et par temps calme.

Dès qu'ERDF est alertée qu'un secteur est sans courant électrique, ses équipes se mobilisent pour dépanner, reconstruire le réseau et rétablir l'électricité dans les meilleurs délais. Le distributeur d'électricité porte systématiquement plainte pour vol et atteinte à l'intégrité du réseau public d'électricité.

Face à ce phénomène, la gendarmerie et la police sont mobilisées, renforcent leurs rondes et contrôlent chaque nuit les zones les plus sensibles.

A toute personne constatant des mouvements suspects à proximité des lignes électriques, merci de le signaler à la gendarmerie ou à la police.

Si vous constatez une anomalie sur le réseau électrique, merci de contacter ERDF au 09 72 67 50 56.

**Par mesure de sécurité, nous vous rappelons que les fils du réseau tombés à terre sont dangereux et qu'il ne faut en aucun cas les déplacer ou s'en approcher à moins de 3 mètres.**